



**HAL**  
open science

## Le travail détaché dans l'agriculture intensive provençale. Mobilité, migration et temps sociaux

Lucio Castracani, Frédéric Décosse, Juana Moreno Nieto

### ► To cite this version:

Lucio Castracani, Frédéric Décosse, Juana Moreno Nieto. Le travail détaché dans l'agriculture intensive provençale. Mobilité, migration et temps sociaux. *Temporalités: revue de sciences sociales et humaines*, 2021, Temps et migrations, 33, 10.4000/temporalites.8168 . halshs-03507286

**HAL Id: halshs-03507286**

**<https://shs.hal.science/halshs-03507286v1>**

Submitted on 4 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LE TRAVAIL DETACHE DANS L'AGRICULTURE INTENSIVE PROVENÇALE : MOBILITE, MIGRATION ET TEMPS SOCIAUX

## **Prénom Nom de l'auteur : LUCIO CASTRACANI<sup>1</sup>**

Institution de rattachement : LABEXMED-AMU-LEST

Adresse postale : 35 Avenue Jules Ferry. 13626. Aix en Provence. Cedex 01. France.

Adresse électronique : [lucio.castracani@univ-amu.fr](mailto:lucio.castracani@univ-amu.fr)

Numéro de téléphone : 001 (438) 270-0027

## **Prénom Nom du 2<sup>e</sup> auteur FREDERIC DECOSSE**

Institution : AMU-LEST-CNRS

Adresse postale : 35 Avenue Jules Ferry. 13626. Aix en Provence. Cedex 01. France.

Adresse électronique : [frederic.decosse@univ-amu.fr](mailto:frederic.decosse@univ-amu.fr)

Numéro de téléphone : 0681324493

## **Prénom Nom du 3<sup>e</sup> auteur JUANA MORENO NIETO**

Institution : Universidad de Cádiz- AMU-LEST-CNE

Adresse postale : Campus Universitario de Jerez. Edificio Despachos y Seminarios.

Despacho : 1.470. Av. de la Universidad, 4. 11405. Jerez de la Frontera (Cádiz). Espagne

Adresse électronique : [juana.moreno@uca.es](mailto:juana.moreno@uca.es)

Numéro de téléphone : 0034 636941458

## **Résumé**

L'article présente une réflexion sur la question du temps dans les processus de migration et mise au travail des travailleurs et travailleuses détachés dans l'agriculture intensive. Nous proposons d'analyser le rapport entre les temporalités imposées aux détachés pour répondre aux besoins productifs et leurs conduites temporelles. Il s'agit de comprendre comment les personnes détachées vivent ces temporalités, mais aussi comment elles se les réapproprient et/ou les contournent afin de les articuler aux espaces-temps de la reproduction sociale. Notre recherche s'appuie sur une enquête qualitative menée auprès des ouvriers et ouvrières mis à disposition des exploitants par des agences d'intérim espagnoles dans trois départements du sud de la France (Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Gard). L'analyse, structurée autour des parcours migratoires, du système du détachement et des temps sociaux, nous permet (1) de saisir les effets des politiques migratoires sur les parcours des saisonniers dans les temps longs ; (2) de retracer des stratégies de dépassement des temporalités imposées, qui amènent à l'installation et à l'emploi direct ; (3) d'identifier les tentatives de « faire communauté » à travers des initiatives commerciales et récréatives collectives développées dans les temps libres.

---

<sup>1</sup> Castracani a réalisé ce travail dans le cadre du laboratoire d'excellence LabexMed – Les sciences humaines et sociales au cœur de l'interdisciplinarité pour la Méditerranée portant la référence 10-LABX-0090. Ce travail a bénéficié d'une aide du gouvernement français au titre du Programme investissements d'avenir, initiative d'excellence d'Aix-Marseille université - A\*MIDEX\*\*.

**Mots-clés** : détachement, agriculture intensive, migration, temporalités, reproduction sociale.

**Abstract**

This paper explores the issue of time in migration and the employment processes of posted workers in intensive agriculture. We propose to analyze the relationship between the temporalities imposed by the posting of workers to meet productive needs and posted workers temporal behavior. This will enable us to understand how they live these temporalities, but also how they circumvent them in order to articulate the spaces-time of social reproduction. Our research is based on a qualitative survey on posted workers provided by Spanish employment agencies in three departments of the South of France (Bouches-du-Rhône, Vaucluse and Gard). The analysis is structured around migratory paths, posted work system and social times. This has made possible (1) to understand the effects of migration policies on seasonal workers' long-term career paths ; (2) to trace strategies for overcoming the time restrictions of posted work mobility, which lead to settlement and direct employment ; (3) to identify attempts of "community building" through commercial and collective leisure activities developed by migrant workers.

**Keywords** : posted work, intensive agriculture, international migration, temporalities, social reproduction.

## Introduction

En l'espace de deux décennies, le système de main-d'œuvre sur lequel repose l'agriculture intensive provençale s'est profondément transformé. La force de travail maghrébine traditionnellement embauchée par le biais des contrats saisonniers Ofii (Office français d'immigration et d'intégration) est progressivement concurrencée, voire remplacée, par des travailleurs et travailleuses détachés originaires du Maghreb, d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique du Sud et mis à disposition des producteurs provençaux par des agences d'intérim espagnoles (Décosse, Mésini, 2018). Ainsi en 2018, on comptait par exemple plus de 4 000 intérimaires dans le cadre d'environ 9 000 missions dans les exploitations agricoles des Bouches-du-Rhône, pour 2 000 ouvriers Ofii<sup>2</sup>. Juridiquement encadré par trois directives européennes prises aux cours des vingt-cinq dernières années<sup>3</sup>, le détachement international permet aux entreprises agricoles françaises de recourir, par le biais d'agences d'intérim étrangères, à une main-d'œuvre saisonnière censée rentrer dans son pays de résidence une fois la mission terminée.

Dans le contexte de la mondialisation, la production agricole d'exportation doit pouvoir répondre juste-à-temps à la demande des marchés internationaux. Au temps biologique qui rythme la croissance des végétaux s'ajoutent d'autres contraintes temporelles, comme celles liées à la nécessité pour les producteurs d'absorber les caprices du flux, de mettre leur marchandise en circulation le plus tôt possible afin d'obtenir le statut de primeur, ou encore de les acheminer jusqu'à des points de vente très éloignés. L'organisation du travail et de son temps est de ce fait profondément transformée et dans ce contexte, le détachement s'affirme comme une nouvelle modalité de flexibilisation du travail, qui permet aux exploitants de

---

<sup>2</sup> Données DIRECCTE PACA et SERS/OFIG.

<sup>3</sup> 1996/71/CE, 2014/54/UE, 2018/957/UE.

s'adapter à cette configuration productive. En effet, ils peuvent ainsi mobiliser une main-d'œuvre disponible et prête à accepter les temporalités et rythmes de travail imposés par le flux. Une force de travail temporaire, qui ne reste pas sur place une fois la saison finie et qui correspond donc à l'idéal patronal d'un travail coupé de ses sources reproductives. Car les temps de la reproduction sociale sont tout autres et le « décalage » entre ces deux temps (Gurvitch, 1963) – production/reproduction – donne lieu à une large gamme de comportements sociaux qui témoignent de l'acceptation totale, partielle ou du refus des temporalités imposées par la production.

À partir du cas d'étude des ouvrières et ouvriers agricoles mis à disposition des exploitants provençaux par des entreprises de travail temporaire (ETT) espagnoles, nous présentons une réflexion sur la question du temps dans l'analyse des processus de mobilité, migration et mise au travail des salariés détachés. Contrairement aux récents travaux sur le détachement en France qui étudient la forme sous-traitance (Thoemmes, Oliveira, 2017 ; Véron, 2019), la modalité de détachement utilisée dans l'agriculture intensive provençale dont nous rendons compte ici est celle de l'intérim international.

La dimension temporaire du séjour et du travail est centrale dans la discipline imposée aux détachés. La spécificité de notre cas d'étude tient au fait que cette mobilité circulaire est bâtie sur un processus migratoire antérieur. En embrassant du regard l'ensemble du parcours migratoire des personnes devenues détachées, nous entendons montrer que le contrôle de leur mobilité opéré à travers la gestion du temps commence bien avant qu'elles ne soient détachées en Provence. Et qu'en ce sens, le contrôle ne passe pas que par la temporalisation de leur mobilité, sinon aussi, par exemple, par l'expérience de l'attente, autre dispositif classique de la disciplinarisation des mobilités (Griffith, 2014 ; Kobelinsky, 2014). En replaçant l'expérience du détachement dans le temps long de leur parcours migratoire, nous cherchons également à mieux saisir et rendre compte de comment ces intérimaires se

réapproprient certaines temporalités et de comment ils contestent ainsi le caractère nécessairement provisoire de leur présence en France et la corrélative mise entre parenthèses de certains de leurs projets de vie. L'axe central de notre réflexion est donc ce rapport, souvent dialectique, entre les temps imposés aux personnes détachées pour répondre aux besoins productifs et leurs conduites temporelles concrètes.

Pour rendre compte de cette tension, nous commencerons par analyser des parcours de détachés, parcours qui se déploient entre pays d'origine (en Afrique du Nord et subsaharienne, et en Amérique du Sud), d'émigration (Espagne) et de détachement/ré-émigration (France). L'objectif est de saisir les effets de la migration antérieure sur l'expérience du détachement et plus globalement des politiques migratoires sur ces parcours (1). Nous analyserons ensuite le système du détachement, afin de comprendre notamment comment les ETT mettent en place un marché du travail transfrontalier et comment les salariés détachés enchaînent, eux, les « missions » entre l'Espagne et la Provence. C'est pourquoi nous nous attacherons à reconstituer les parcours d'emploi des intérimaires, en insistant sur les inflexions de ceux-ci dans le temps long et sur les dépassements du travail détaché (2). Le focus sur d'autres « temps sociaux » (Gurvitch, 1963) et notamment sur le hors travail salarié nous permettra enfin de comprendre comment les intérimaires s'opposent de multiples façons à leur réification comme force de travail, tant au niveau individuel que collectif, en faisant montre de leurs capacités de sociabilité, d'organisation communautaire et d'initiative commerciale (3).

Cette recherche s'appuie sur une enquête de terrain exploratoire menée collectivement par les trois auteurs de l'article à l'été 2019. Elle combine des observations *in situ*, dans les départements du Vaucluse, Gard et Bouches-du-Rhône, et des entretiens semi-directifs et autres conversations informelles. Si les personnes interrogées sont surtout les ouvriers et

ouvrières migrants eux-mêmes, des entretiens ont également été menés avec l'Inspection du travail, certains acteurs associatifs et d'autres membres de la communauté migrante latino-américaine installée à Beaucaire. En participant aux activités récréatives organisées par cette dernière et aux activités de soutien à la main-d'œuvre détachée menées par le Collectif de défense des travailleurs étrangers dans l'agriculture (CODETRAS), nous avons pu rencontrer à plusieurs reprises certains ouvriers et ouvrières et établir des relations plus étroites avec eux. Celles-ci nous ont permis de situer certains parcours dans la durée. La réalisation d'une ethnographie dans la ville de Beaucaire, mais aussi les observations menées dans d'autres espaces de sociabilité comme le marché aux puces de la Fossette à Fos-sur-Mer, nous ont permis de nous immerger dans leurs temps libres et donc, *in fine*, d'intégrer dans l'analyse les différentes sphères de la vie des saisonniers et saisonnières, comme la vie familiale et communautaire.

### **1. Le parcours des migrants : rebonds et contretemps dans les « carrières de papier »**

Gabriela et Carlos sont deux ouvriers agricoles hispano-équatoriens rencontrés dans le Gard à l'été 2019. Âgé d'une cinquantaine d'années, le couple a quitté son pays natal en 2002, fuyant la forte inflation et la crise financière provoquées par la dollarisation de l'économie équatorienne au début de l'année 2000. À partir de la présentation succincte de leur trajectoire biographique, nous revenons ici sur quelques dimensions-clés du temps au sein du processus migratoire : celle de « l'illusion du provisoire » (Sayad, 2006) et de la progressive redéfinition du projet migratoire ; celle des « papiers » et de l'articulation entre ce temps administratif de la légalité/illégalité et celui, biographique, des sujets migrants ;

celle enfin de l'activité productive, dimension centrale et structurante de l'expérience migratoire et de sa difficile compatibilité avec celle de l'activité reproductive<sup>4</sup>.

Commençons par la trajectoire de Carlos. Fils de paysans ayant étudié l'agronomie à l'université, il travaille les terres familiales en Équateur. Mais avec la crise, la culture de tomates dans laquelle il s'est lancé le mène à la faillite.

Le coût des intrants s'est envolé, tandis que le prix de vente, lui, est resté bas. Ça m'a ruiné. La dollarisation nous a obligés -nous, les pauvres- à prendre la route de l'exil pour résoudre ces difficultés économiques<sup>5</sup>.

Aîné d'une fratrie de sept enfants, Carlos est le dernier à émigrer en Espagne. Sa sœur est partie quatre ans plus tôt, imitée ensuite par ses cinq frères. D'autres membres de sa famille sont installés aux États-Unis, mais « le voyage était alors risqué et le tarif pratiqué par les passeurs très élevé<sup>6</sup> », explique-t-il. L'existence sur place d'un réseau familial et l'exemption de visa pour les ressortissants équatoriens jusqu'à l'été 2003 expliquent la décision prise par Carlos de partir en Espagne.

La frontière était sur le point de fermer. Je fais partie des derniers qui ont pu émigrer avec une simple attestation d'accueil<sup>7</sup>.

Son projet est alors de n'y rester que deux ans. Sa préoccupation principale est alors de rembourser rapidement la dette qu'il est contraint de contracter pour pouvoir partir. Car si ses quelques économies lui permettent de couvrir les frais générés par sa demande de passeport et l'achat de son billet d'avion, il doit recourir aux services d'un prêteur sur gage pour constituer sa *bolsa de viaje*, à savoir les 3 000 euros devant figurer sur son compte en banque pour pouvoir entrer en Espagne comme touriste. S'il ne rembourse pas à temps cette somme

---

<sup>4</sup> Le concept de reproduction sociale fait référence à l'ensemble des tâches, travaux et énergies nécessaires à la reproduction des personnes et groupes humains et de la force de travail. Conformément à la théorie féministe, nous insistons sur la dimension genrée de ce processus et mobilisons le concept pour renvoyer aux pratiques concrètes et au travail de *care* réalisé dans les foyers afin d'en satisfaire les besoins physiologiques et sociaux, et notamment affectifs (Carrasco, 2017).

<sup>5</sup> Entretien avec Carlos et Gabriela, Carpentras, 24/05/2020.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*



et les 20 % d'intérêts qui lui sont assortis, il risque de perdre le lopin de terre familial hypothéqué pour l'occasion. « Ce qui n'est jamais arrivé<sup>8</sup> », précise-t-il avec fierté. Arrivé en Espagne, il rejoint ses proches à Mazarrón dans les environs de Murcia, une région qui accueille à l'époque la troisième communauté de migrants équatoriens après Madrid et Barcelone (Colectivo Ioé, 2007) et où le secteur agricole fournit des opportunités d'emploi non déclaré aux nouveaux arrivants (García Borrego, Pedreño, 2011). Dès le lendemain, Carlos trouve ainsi à s'embaucher dans une serre de tomates. Il commente en riant :

C'est l'ironie du sort. Quand je suis parti d'Équateur, je ne voulais plus entendre parler de tomates<sup>9</sup>.

Ainsi commence sa nouvelle vie de sans-papiers, une vie qui, durant quatre ans, est centrée sur le travail agricole et marquée par la peur d'être arrêté et expulsé.

Le temps de l'immigration est avant tout un temps politico-administratif : celui des papiers. La « carrière de papier » (Spire, 2005) de Carlos aurait pu commencer avec la régularisation exceptionnelle de 2005. Puisque son patron de l'époque ne peut pas « donner les papiers à la vingtaine de travailleurs sans papiers que nous étions<sup>10</sup> », il décide de tenter sa chance à Murcia, où un ami lui assure qu'il trouvera le contrat de travail dont il a besoin pour être régularisé. Là-bas, le chef d'équipe d'une agence de travail temporaire sous les ordres duquel il récolte les citrons lui vend 300 euros un faux contrat de travail. Après de longs mois d'attente, Carlos découvre qu'il s'agit en réalité d'une escroquerie. Un an après, il tente à nouveau sa chance, cette fois dans le cadre du dispositif permanent de régularisation *por arraigo*. Pour cela, il a dû au préalable trouver un employeur – un autre producteur de tomates – disposé à lui signer une promesse d'embauche d'un an. Carlos obtient enfin ses « papiers », *i.e.* un statut de séjour précaire par lequel il est « lié » à son patron, chez qui son frère et lui travaillent durant toute la validité de leur titre de séjour. Une fois celui-ci

---

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> *Ibid.*

renouvelé, Carlos déménage enfin à Murcia, carte de séjour de deux ans en poche. Là-bas, il pousse la porte de Tierra Fértil, une boîte d'intérim pour laquelle il va finalement travailler pendant huit ans, d'abord localement, puis en Provence en qualité de travailleur détaché. Un peu avant ça, il rencontre Gabriela.

De l'autre côté de l'Atlantique, Gabriela était femme au foyer, mère de cinq enfants. La crise financière et les 10 000 euros de dette contractée par son mari à la fin des années 90 pour partir en Espagne, l'amènent, elle aussi, à décider d'émigrer.

Pour mes enfants, pour qu'ils puissent étudier et avoir ainsi plus tard une bonne situation [...] Et puis je suis quelqu'un qui ne tient pas en place. J'ai toujours rêvé de voyager, de connaître le monde<sup>11</sup>.

Pour cela, il lui faut, soit obtenir de son époux, dont elle est séparée, une autorisation de sortie du territoire équatorien, soit divorcer, ce que le couple finit par faire à la fin de l'année 2001. Elle confie alors ses enfants, qui ont à l'époque entre 6 et 18 ans, à leurs grands-parents. À son arrivée à Murcia en mai 2002, Gabriela est, tout comme Carlos, reçue par les membres de sa famille qui lui ont envoyé l'attestation d'accueil. Également soucieuse de se mettre rapidement au travail pour rembourser son passeur, elle enchaîne les petits boulots dans le secteur du *care*, l'agriculture ou encore l'emploi domestique. C'est sur la base de cette dernière activité qu'elle sollicite et obtient sa carte de séjour d'un an dans le cadre de la régularisation exceptionnelle de 2005. Sa rencontre avec Carlos est déterminante pour la suite de leur carrière professionnelle, puisqu'ils travailleront désormais ensemble dans les champs et les vergers du Levant, puis de Provence.

Une fois ma première carte de séjour renouvelée, j'ai pu partir travailler en France avec Tierra Fértil. Avec la carte de deux ans<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> *Ibid.*

Cartes de séjour d'un an, puis de deux, puis de cinq : les « carrières de papier » de Carlos et Gabriela se ressemblent. C'est évidemment dû au fait que leur accès au séjour est régi par les mêmes règles et temporalités politico-administratives précédemment évoquées. Mais un autre facteur explicatif est également à chercher du côté de leur connaissance du dispositif et de leur projet migratoire. Durant les premières années en Espagne, l'horizon migratoire défini par Carlos et Gabriela est court, comme l'explique cette dernière :

Une connaissance m'a dit que je pouvais demander la nationalité espagnole avec ma carte de deux ans. Mais à l'époque, je pensais que j'allais rentrer rapidement en Équateur<sup>13</sup>.

Et le fait qu'ils soient détachés en France à partir de 2007 et que les papiers qu'ils ont alors les y autorisent explique également qu'ils ne cherchent tout d'abord pas à en changer et *a fortiori* à se faire naturaliser.

Le détachement dans l'agriculture provençale procure au couple un salaire nominal et une durée cumulée d'emploi à l'année supérieurs à ceux en vigueur à Murcia où ils passent de moins en moins de temps : six mois au début, puis trois, puis un mois seulement, à la période de Noël. Leur installation dans ce dispositif d'intérim international débouche *in fine* sur un processus de ré-émigration. Cette transformation s'opère sous l'effet de la crise économique qui éclate en 2008 en Espagne et qui contribue à faire de l'agriculture du sud de la France un refuge pour le couple, ainsi que pour des milliers de migrants au chômage (Décosse, Desalvo, 2017). La condition de Carlos et Gabriela est proche de celle des *permatemps* des agences de *day labor* étudiées par Chauvin à Chicago (2010) au sens où, en dépit de la précarité de leur statut d'intérimaire, ils sont régulièrement réembauchés ensemble dans deux exploitations agricoles provençales. Lui y fait fonction de chef d'équipe, tandis qu'elle travaille à l'emballage. Cette fidélisation dans l'emploi permet au couple d'accumuler du temps de travail. En s'affirmant comme des salariés disponibles, Carlos et Gabriela répondent à une

---

<sup>13</sup> *Ibid.*

nécessité impérieuse de l'agriculture intensive globalisée qui va au-delà de la simple compression du taux de salaire instantané : la maîtrise du « coût global [du travail] comme facteur de production dans le temps » (Moulier-Boutang *et al.*, 1986, p. 72). La « disponibilité temporelle » (Devetter, 2006) du couple est due au fait qu'il n'a pas à assumer de travail de reproduction sur place, le temps consacré à la famille se limitant aux longues conversations téléphoniques que Gabriela a tous les dimanches avec ses enfants en Équateur.

La fidélisation précédemment évoquée s'est construite dans la durée et sur la base d'une relation personnelle entre Carlos et l'ETT. Pourtant, l'obligation de loyauté (Jounin, 2006) envers cette dernière s'étiole avec le temps et au gré des circonstances, ce dont l'approche biographique ici mobilisée permet précisément de rendre compte. Dans la trajectoire du couple, un événement joue le rôle de catalyseur : le fait qu'en 2010, Tierra Fértil refuse de fournir à son chef d'équipe l'attestation dont il a besoin pour renouveler sa carte de séjour. Outre qu'elle l'expose ainsi au risque de « perdre [ses] papiers », l'attitude de l'ETT est vécue par Carlos comme un déni de reconnaissance. À cette « blessure morale » (Honneth, 2006) s'ajoute un mécontentement plus général des salariés détachés par Tierra Fértil concernant la sous-déclaration systématique que l'entreprise fait de leurs heures de travail auprès de la Sécurité sociale espagnole. En effet, comme l'expliquent Carlos et Gabriela :

Alors qu'on travaillait tous les jours, dimanche compris, ce qui représentait parfois des mois de 250 ou 300 heures, l'ETT ne nous déclarait que huit jours par mois en moyenne<sup>14</sup>.

Le délitement de la relation de confiance et la mise en cause judiciaire de l'agence conduisent le couple à repenser sa situation administrative et à solliciter sa naturalisation en 2012, soit dix ans après son arrivée en Espagne. Obtenue en 2015, la nationalité espagnole fournit à Gabriela et Carlos un accès plein et entier au marché du travail communautaire. Ils peuvent à

---

<sup>14</sup> Entretien avec Carlos et Gabriela, Beaucaire, 11/05/2018.

présent s'embaucher directement dans les entreprises provençales où l'ETT les détachait jusqu'alors et louer un appartement à Beaucaire.

Si la différence de salaire entre le pays de résidence et le pays de travail est un ressort-clé de l'adhésion de la main-d'œuvre au système du détachement, on comprend ici que l'intérim international dans l'agriculture provençale s'appuie également sur des trajectoires comme celles de Gabriela et Carlos, dont la mobilité était déjà complexe et disciplinée avant leur venue en France. Leurs récits de vie montrent comment les contraintes économiques et politiques se conjuguent dans l'acceptation du détachement et de la flexibilité que ce système requiert.

## **2. Les temps de détachement. « On n'est pas des meubles ! Ils nous baladent d'un chantier à l'autre »<sup>15</sup>**

Les temps du détachement sont pensés pour répondre de manière flexible aux besoins de l'activité économique et reposent sur le modèle de la migration circulaire qui assure aux producteurs l'accès au « travail sans le travailleur » (Morice, 2004). Acheminée sur place et logée dans des campings ou des dortoirs collectifs, cette main-d'œuvre est prête à l'emploi et peut être « renvoyée » dès que le chantier de récolte est terminé ou même avant, si elle ne donne pas entière satisfaction à l'exploitant. Cependant, la mise en œuvre de ce modèle de travail « à la carte » est loin d'être simple ou linéaire. Elle repose au contraire sur un système complexe d'entreprises et d'intermédiaires qui opèrent entre la Provence et le Levant espagnol et elle est façonnée par les intérêts divergents des différents acteurs impliqués, acteurs qui occupent des positions asymétriques dans les différents rapports de pouvoir : les exploitants agricoles, les ETT, l'État et les détachés.

---

<sup>15</sup> Entretien avec Rachid, 22/06/2019.

La figure des *corredores* est essentielle pour comprendre la flexibilité du travail détaché. Ces intermédiaires, opérant pour les ETT, constituent le lien entre les personnes détachées et leur(s) employeur(s) français. Il s'agit d'anciens ouvriers agricoles marocains, subsahariens et latino-américains (voire espagnols), qui ont résidé en Espagne et qui maîtrisent le français, ce qui n'est pas le cas de la plupart des détachés. Ils s'occupent de placer *juste-à-temps* les travailleurs et travailleuses dans les exploitations et autres stations de conditionnement et de les remplacer en cas de rendements insatisfaisants, de maladie ou d'accident. Ils supervisent le décompte des heures travaillées en vue d'établir le paiement des salaires et des cotisations sociales et disciplinent la conduite de cette main-d'œuvre. Des sanctions, telles que la mise à pied informelle ou encore des amendes pouvant s'élever à 200 euros lorsqu'un intérimaire refuse la mission qui lui est assignée, sont utilisées par les *corredores* pour s'assurer que les ouvriers et les ouvrières répondent aux attentes des patrons français et adhèrent aux conditions d'emploi imposées par les ETT. Les *corredores* ont en outre en main l'entretien au quotidien de cette main-d'œuvre sur place. Ils se chargent en effet d'attribuer les logements, d'amener les intérimaires au supermarché le week-end ou encore chez le médecin. Alors qu'ils doivent théoriquement accompagner les blessés et les malades à l'hôpital, les témoignages recueillis indiquent qu'ils ont, dans les faits, plutôt tendance à les renvoyer en Espagne.

Pour leur part, les temporalités des détachés et de leurs groupes domestiques sont parfois en décalage par rapport à celles établies par les entreprises et les gouvernements. Les va-et-vient entre l'Espagne et la France sont le plus souvent des circulations imposées par l'absence de droit au séjour stable et par le fait que le détachement constitue pour eux la seule voie d'accès légal au marché du travail français. Parce qu'ils travaillent en Provence sans titre de séjour français et *via* les ETT, ils connaissent une insertion subordonnée au marché du travail local (Mesini, 2015) et ne peuvent par exemple pas accéder à certains droits fondamentaux, comme

celui de vivre en famille<sup>16</sup>. Face à cela, les ouvriers et ouvrières bricolent des solutions pour faire avec, voire pour se réapproprier au mieux ces temporalités.

Comme l'illustre le cas de Carlos et Gabriela, la possibilité offerte par les ETT d'y enchaîner les missions fait que certains détachés passent la plus grande partie de l'année en France, voire s'y installent. L'absence de liens familiaux et le fait de ne pas avoir accédé à la propriété en Espagne favorisent également ce choix. C'est le cas de Luis<sup>17</sup>, un saisonnier de 53 ans qui, depuis dix ans, vient en France avec l'ETT Tierra Fértil. Il y reste de huit à dix mois par an et enchaîne les missions dans différentes cultures et régions de France. Bien qu'il habite dans les logements fournis par l'ETT, Luis dit s'être habitué à la vie en France, car « le travail y est moins pénible, le contrôle plus souple et le style de commandement des contremaîtres plus respectueux<sup>18</sup> ».

Blanca et Marco<sup>19</sup> forment, quant à eux, un couple d'Équatoriens arrivés en France en 2015 et installés depuis dans les Bouches-du-Rhône. Après avoir travaillé quinze ans dans la restauration en Espagne, Blanca s'est retrouvée au chômage et a alors décidé de rejoindre sa sœur en France. Mais pour cette détachée d'une quarantaine d'années qui, lors de son départ pour l'Espagne en 2000, avait dû confier son fils et sa fille aînés à sa mère en Équateur, il était hors de question de revivre cette douloureuse expérience de séparation avec son plus jeune enfant né, lui, en Europe. Et puisque les ETT n'assurent pas l'hébergement des familles, elle a dû louer une maison, où elle vit avec sa sœur, son beau-frère, ses neveux, son

---

<sup>16</sup> Le séjour et l'activité professionnelle des détachés extracommunautaires sont encadrés par les directives européennes précitées, ainsi que par le droit français des étrangers. Les premières stipulent que « le détachement est une activité de nature temporaire » et limitent sa durée à vingt-quatre mois si la nature de l'activité à réaliser le justifie. Toutefois, le caractère saisonnier du travail agricole fait que les détachés rencontrés n'effectuent pas de missions de plus de huit-dix mois par an avec la même agence. En outre, tout séjour supérieur à trois mois oblige l'étranger à détenir un visa de long séjour (type D), une obligation que les ETT contournent en incitant les intérimaires à sortir du territoire français tous les trois mois pour y ré-entrer immédiatement et reprendre le travail. Ce que les détachés semblent faire de manière très inégale.

<sup>17</sup> Carnet de terrain. Discussion informelle avec Luis, Fos-sur-Mer, 21/05/2019.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Entretien avec Blanca, Beaucaire, 25/06/2019.

mari et son fils de 6 ans, qu'elle a scolarisé sur place. Cependant, les agences d'intérim pour lesquelles elle travaille déduisent quand même des frais d'hébergement de son salaire. La patronne de son compagnon en revanche, « parce qu'elle connaît leur situation et parce qu'elle l'emploie toute l'année par l'intermédiaire de différentes ETT<sup>20</sup> », les lui rembourse.

Pour trouver du travail, Blanca est en contact, via l'application WhatsApp, avec le réseau d'intermédiaires travaillant pour les agences d'intérim opérant sur place. Si elle choisit en priorité celles qui lui garantissent les meilleures conditions d'emploi – notamment en matière de cotisation à la Sécurité sociale espagnole –, pendant la morte-saison, elle est tenue d'accepter les missions proposées par des ETT aux pratiques plus douteuses et aux prestations moins avantageuses. En 2018 par exemple, elle a travaillé dans une grande entreprise de conditionnement huit mois durant, enchaînant les contrats de mission fournis par la même agence. Cette même entreprise utilisatrice l'a ensuite employée à travers une autre ETT, avant de repasser contrat l'année suivante avec la première agence, comme son « patron » le lui avait d'ailleurs promis. Blanca attend aujourd'hui d'obtenir la citoyenneté espagnole pour pouvoir travailler *directo*, sans passer par les agences d'intérim étrangères.

Enfin, Rachid<sup>21</sup> réside en France depuis 2014 et travaille avec ces mêmes agences d'intérim espagnoles opérant sur place. Avant de venir en Provence, il était employé dans un élevage industriel de lapins de la province de Tarragona. C'est là qu'à travers un ami commun, il a rencontré Youssef, l'un des intermédiaires marocains employés par une ETT installée à Castellón, Labor Terris. L'opportunité offerte par le détachement de gagner potentiellement mieux sa vie en France l'a poussé à y ré-émigrer, seul. Sur place, après avoir effectué une mission de quinze jours dans une entreprise locale et alors que Labor Terris (LT) s'était engagée à prendre en charge son hébergement, cette prestation ne lui est finalement pas

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Entretien avec Rachid, *op.cit.*



fournie. Pire, pour se voir assigner une nouvelle mission, il doit alors payer un pot-de-vin de 250 euros aux intermédiaires de LT sur place, ce que, désespéré, il finit par accepter de faire. Par la suite, il refuse de payer. Bien qu'il ait continué de travailler comme détaché pour cette agence de 2014 à 2016, il fait remarquer que, durant toute cette période, il a été écarté des postes les plus stables, réservés aux proches des intermédiaires ou aux intérimaires disposés à payer pour les occuper. Rachid a donc enchaîné les missions courtes, des missions pour lesquelles, souligne-t-il, il a toujours signé les contrats en France, et non en Espagne. Pour se loger, il a dû se débrouiller entre les campings, les chambres sous-louées, les squats et les nuits passées dans sa fourgonnette.

Les pratiques de cette entreprise ont poussé Rachid, et quatre autres intérimaires marocaines, à porter plainte aux prud'hommes et au pénal contre cette agence d'intérim et sept entreprises utilisatrices françaises pour travail dissimulé, marchandage et prêt illicite de main-d'œuvre, non-paiement des heures supplémentaire et des congés, harcèlement sexuel et moral (procès toujours en cours)<sup>22</sup>. Cependant, comme on l'a vu auparavant avec l'exemple de Blanca, Labor Terris n'est pas la seule entreprise à réaliser du « détachement sur place », une partie des ETT opérant en fait directement en Provence. Car en matière de détachement, l'effectivité du droit n'est jamais garantie et c'est là l'un des ressorts de profitabilité de ce dispositif de mobilisation de main-d'œuvre. Cette tendancielle mise entre parenthèses de la réglementation est facilitée par le fait que les ETT maintiennent leur siège social à l'étranger, ce qui rend la tâche des services de contrôle périlleuse, sinon impossible (Décosse, Mesini 2018). En outre, derrière la politique affichée de lutte contre la « fraude au détachement », l'État français adopte une attitude résignée de laisser-faire, *i.e.* une tolérance à géométrie variable envers les « illégalismes » (Foucault, 1975).

---

<sup>22</sup> *La Marseillaise* 17/06/2020, « Arles : les travailleurs détachés demandent réparation ».

Le recours à ce type d'agences qui détachent sur place permet aux exploitants agricoles d'accéder à des services d'intérim à des tarifs inférieurs à ceux pratiqués par les agences françaises. La force de travail ainsi fournie l'est, en outre, dans des délais très courts, puisqu'elle se trouve déjà sur place. Comme on l'a vu dans le cas de Marco ou même de Blanca, les producteurs recourent à ces agences pour fidéliser une main-d'œuvre expérimentée sans avoir à en assumer les coûts de stabilisation contractuelle. Du côté des détachés, ces ETT sont utilisées pour assurer la reproduction de leur groupe domestique, au sens où elles leur permettent de combler ainsi les périodes de manque de travail et/ou de prolonger leur temps de séjour en France, afin de concilier au mieux travail détaché et vie familiale. En ce sens, la présence de femmes parmi les détachés contribue à mettre en évidence les tensions existantes entre les logiques utilitaristes du détachement et les besoins matériels et affectifs de la reproduction des ménages.

En parallèle des flux de détachés, et intimement liée à ceux-ci, on observe, à partir de la crise de 2008, une circulation saisonnière croissante entre l'Espagne et la France. Il s'agit principalement de travailleurs extracommunautaires naturalisés, même si on trouve aussi quelques ouvriers agricoles espagnols qui cherchent à s'employer dans l'agriculture provençale. La nationalité espagnole permet de travailler *directo* avec les entreprises françaises, mais aussi de s'installer légalement sur place. Si ces mobilités ne sont pas canalisées par les ETT, elles se déploient grâce à l'expérience et au réseau acquis par d'anciens salariés de ces agences. Elles sont en ce sens un prolongement du détachement, opéré par ses propres acteurs dès lors qu'ils sont naturalisés ou, par capillarité, par leur réseau d'interconnaissance en Espagne. L'enchevêtrement de ces mobilités canalisées et spontanées et les logiques d'installation qui accompagnent certaines d'entre elles créent les conditions d'émergence d'une communauté latino-américaine sur place.

### 3. Une sortie du travail temporaire par le réinvestissement des temps sociaux

Selon la logique utilitariste de la migration circulaire, le temps hors travail salarié doit être exclusivement conçu comme un temps d'entretien de la force de travail (Burawoy, 1976 ; Meillassoux, 1976), car la sphère reproductive, avec sa composante sociale et affective, se voit tendanciellement reléguer aux pays d'origine. Cette séparation entre production et reproduction est directement opérée par les lois et règlements qui encadrent cette mobilité (Castracani, 2020). Les ouvriers étrangers sont ainsi le plus souvent contraints d'effectuer une migration « sans famille » (Sayad, 1980) et font alors l'expérience de l'isolement physique et social pendant les saisons de travail. Le détachement ne fait pas exception avec son système de dortoirs. Même quand les intérimaires louent des appartements, leur temps libre se réduit presque exclusivement aux tâches ménagères du fait des longues journées de travail. Blanca, par exemple, décrit ainsi ses activités hors travail salarié :

On rentre [à la maison], quand je peux je donne la douche à mon fils, lui [le conjoint] prépare le dîner, un peu la machine à laver et l'autre étend les vêtements et les range. Si je cuisine, lui s'occupe de l'enfant [...] Et le matin, je me lève, je prépare mon fils, je lui donne le petit-déjeuner et la femme qui s'occupe de lui arrive à 6 h 30 pour l'amener après à l'école, parce que nous on se lève tôt [pour aller travailler]<sup>23</sup>.

Malgré ces difficultés, nous avons pu observer des activités hors travail salarié favorisant l'installation permanente en France d'une communauté latino-américaine, issue du détachement. Dans cette dernière partie, nous analysons ces pratiques qui défient le contrôle de la mobilité imposé par le détachement et qui permettent de montrer le développement de projets de vie s'inscrivant dans des temporalités qui excèdent la stricte saison de travail. La ville de Beaucaire est devenue l'un des principaux lieux de fixation et de socialisation de cette communauté latino-américaine née du détachement. L'enquête de terrain a permis

---

<sup>23</sup> Entretien avec Blanca, *op. cit.*

d'identifier trois types d'activités hors travail salarié : les activités économiques menées en parallèle du travail agricole, les activités récréatives et les activités d'installation. Précisons que cette typologie sommaire est proposée ici pour les besoins de l'analyse, étant entendu que, dans la réalité étudiée, ces activités, ainsi que les temps pendant lesquels elles se déroulent, se superposent le plus souvent entre eux.

### **3.1. Les activités économiques**

Par activités économiques, nous désignons ici plusieurs activités formelles et informelles qui accompagnent le travail agricole, comme les services de coiffure ou d'esthétique à domicile, le service de taxi « clandestin » et de covoiturage, le recrutement de main-d'œuvre *directa* ou encore la vente de produits alimentaires et électroniques. Le caractère non déclaré de l'activité est immédiatement perceptible en ce qui concerne la pratique du covoiturage entre le Levant et la Provence, puisque celui-ci est organisé à travers un système d'affichettes manuscrites rédigées en espagnol et collées à l'entrée des commerces fréquentés et/ou tenus par la communauté latino-américaine. La vente de produits alimentaires est sûrement l'activité économique hors travail salarié la plus importante, du moins si l'on considère le nombre de personnes qui la mène. Elle est réalisée dans la rue ou dans le cadre d'évènements organisés par la communauté latino-américaine, tels que les tournois de volley-ball qui ont lieu chaque fin de semaine dans la campagne beaucairoise. Tout autour des terrains, ces commerçants occasionnels offrent de la nourriture latino-américaine accompagnée de boissons. Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes travaillant la semaine dans l'agriculture, des ouvriers et des ouvrières agricoles venus initialement en France par le biais des ETT et qui ont, par la suite, décidé de s'installer.

Ces activités économiques parallèles permettent surtout de compléter le salaire relatif à l'activité agricole ou de fournir un revenu aux personnes qui n'arrivent plus à travailler dans

l'agriculture. C'est le cas de Carmen, une Équatorienne d'une soixantaine d'années arrivée en France avec sa famille en 2016. Si elle continue de travailler occasionnellement dans l'agriculture, elle préfère vendre dans la rue les fromages qu'elle fait chez elle. Car, selon ses dires, le labeur des champs commence à être trop dur pour elle<sup>24</sup>. D'après les témoignages recueillis, d'autres personnes d'âge mûr gardent les enfants de parents qui travaillent dans l'agriculture, comme c'est par exemple le cas, brièvement évoqué plus haut, du fils de Blanca. Plus rarement, ces activités économiques permettent à ceux qui les développent de quitter définitivement l'agriculture. En effet, si depuis quelques années, plusieurs commerces, tels qu'un restaurant et des épiceries, ont été ouverts dans le vieux centre-ville de Beaucaire par d'anciens détachés, leur sortie du marché de travail agricole apparaît rarement comme totalement acquise. Car si l'on considère ces stratégies de reproduction du point de vue, non plus des seuls individus, sinon de leur groupe domestique, on observe que la sortie de certains de l'agriculture est rendue possible par le fait que les autres membres du groupe continuent d'en tirer des revenus réguliers qui donnent de la stabilité à l'économie de l'ensemble du ménage.

### **3.2. Les activités récréatives**

La présence croissante de familles à Beaucaire explique aussi l'organisation fréquente d'événements récréatifs collectifs. Par « activités récréatives » nous entendons toutes les activités de loisir menées par la communauté latino-américaine dans les interstices du temps strictement productif. Bien entendu, ces activités sont souvent l'occasion pour les migrants d'aborder les questions liées au travail ou à l'installation en France. Elles peuvent également être menées de concert avec certaines activités économiques, telle que la vente de produits, comme c'est le cas pendant les matchs de volley-ball. Ces tournois représentent l'activité récréative la plus significative et montrent à la fois la tentative de « faire communauté » et la

---

<sup>24</sup> Carnet de terrain. Discussion informelle avec Carmen, Beaucaire, 19/06/2019.

présence désormais consolidée d'une communauté latino-américaine dans la région. Carlos qui, avec son épouse Gabriela, a contribué à la naissance de cet évènement, le décrit ainsi :

[C'est surtout] le samedi et le dimanche. Bien qu'il fonctionne à partir du jeudi, seulement pour ceux qui sont ici. Mais le week-end, comme ils [les ouvriers latino-américains] ne travaillent pas ailleurs, ils y vont. Et c'est pour retrouver des amis, rencontrer des gens ou même pour trouver un boulot, parce que là on trouve quelqu'un à qui parler [...] Et c'est ainsi qu'on bouge. Et c'est une façon pour nous de communiquer<sup>25</sup>.

D'après nos observations réalisées le week-end durant la pleine saison, une centaine de personnes se retrouvent à la *cancha*, où elles arrivent en milieu d'après-midi et y restent parfois tard dans la soirée. Les membres de la communauté latino-américaine se rassemblent autour des terrains, s'asseyant sur les quelques chaises installées par les commerçants à l'ombre de bâches pour manger, boire un verre, écouter de la musique, regarder les matches et/ou discuter entre amis. La participation est très diversifiée en termes d'âge et de sexe, même si les parties se déroulent surtout entre hommes. Avec les années, le lieu a gagné en notoriété au point qu'aujourd'hui, il attire parfois des équipes venues de la région lyonnaise ou perpignanaise. À ses débuts, explique Carlos, la *cancha* n'était pourtant qu'une initiative portée par une vingtaine de personnes, réunies au sein d'une association de soutien aux travailleurs et aux travailleuses latino-américains, et dont le but principal était alors le sport. Les terrains étaient initialement montés au centre de Beaucaire, sur le parking attenant aux arènes de la ville. Cependant, le maire Rassemblement national a interdit la tenue de ces événements, obligeant ainsi les organisateurs à déplacer l'évènement en dehors de la ville, dans un endroit difficilement accessible sans voiture. Malgré cela, la *cancha* reste un lieu très fréquenté tant par les Latino-Américains installés en France que par ceux qui se maintiennent dans le système du détachement.

---

<sup>25</sup> Entretien avec Carlos et Gabriela, Beaucaire, 11/05/2019, *op. cit.*

### 3.3. Les activités d'installation

Enfin, nos observations nous ont permis d'identifier un dernier type d'activités réalisées en dehors du temps professionnel : celles liées à l'installation permanente en France. Le lieu qui montre le mieux le déroulement de ces dernières est un bureau de traduction ouvert depuis l'arrivée des personnes latino-américaines dans le centre-ville de Beaucaire. À plusieurs reprises, nous avons pu observer comment à partir de 16 heures, heure à partir de laquelle les ouvriers agricoles rentrent du travail, le local et le trottoir devant le bureau se remplissent de Latino-Américains avec leur pochette de documents à la main. La *oficina* (bureau) aide les personnes hispanophones à comprendre des documents en français ou propose des prestations d'intermédiation téléphonique. Le service de traduction est très diversifié et va de la recherche d'un logement à la médiation avec le corps médical, de l'ouverture d'un compte en banque aux démarches administratives pour obtenir la carte Vitale ou encore percevoir les allocations-chômage. Outre les prestations de traduction, le bureau offre également des cours de français dans l'après-midi, ce qui répond à une demande de la communauté.

On le voit, les ouvriers et ouvrières latino-américains réalisent, en dehors de leur temps de travail, des activités qui s'opposent à la circularité et la saisonnalité des séjours de travail, ainsi qu'à la conception utilitariste qui fait du temps libre un simple temps d'entretien de la force de travail. En ce sens, les temporalités vécues des personnes détachées excèdent la temporalité prescrite imposée par le système du détachement. Si les activités récréatives montrent la volonté de se rassembler et de créer des liens et des moments de sociabilité libérée du travail agricole, les activités économiques, et surtout d'installation, sont l'expression de projets qui s'inscrivent dans des temporalités plus longues que celles prévues par le cadre réglementaire qui norme les pratiques de détachement. L'issue de ces projets dépend de plusieurs facteurs, mais surtout de leur statut administratif en Espagne. En effet, l'accès à la citoyenneté espagnole autorise les personnes détachées, quand elles le souhaitent,

à s'installer définitivement en France et à entreprendre des activités économiques formelles leur permettant d'envisager une sortie définitive de l'agriculture. Si certains intérimaires non naturalisés rencontrés se sont tout de même installés dans la région, on constate que leurs projets sont freinés par l'attente de l'attribution de la citoyenneté.

## **Conclusion**

Le détachement est le produit d'un double processus politique : le durcissement du contrôle aux frontières extérieures de l'espace Schengen d'une part et l'accélération, sous contrôle, des circulations au sein de ce dernier de l'autre. Aux confins de l'Europe comme ailleurs, la fonction disciplinaire de la frontière est le plus souvent étudiée dans sa relation à l'espace ; avec Mezzadra et Neilson, nous affirmons ici qu'il est important qu'elle le soit aussi dans sa dimension temporelle (2013). Tout au long de cet article, nous avons montré comment le parcours migratoire des détachés est modelé par les temporalités imposées par les institutions : celles qui rythment leur « carrière de papier » en Espagne d'une part et celles, cycliques, du travail saisonnier en France de l'autre. Concernant ces dernières, nous avons également souligné à quel point la compression de l'espace-temps qui caractérise le processus de mondialisation et la logique d'immédiateté qui préside au fonctionnement des chaînes globales de production agricole font que les producteurs doivent, pour être compétitifs, disposer d'une main-d'œuvre mobilisable et révoicable à l'envi.

Cela dit, nous avons pu observer que le caractère temporaire du détachement n'est pas toujours respecté, car les ETT tendent à contourner les règles qui encadrent la mobilité, en faisant appel à des personnes désormais installées en France, mais formellement résidentes en Espagne. Cela permet à ces entreprises prestataires de pratiquer un recrutement juste-à-temps et de réduire certains coûts, comme celui du transport ou encore du logement, tout en payant des cotisations sociales en Espagne dont le montant est plus bas qu'en France. En outre, parce que ces agences autorisent les intérimaires à enchaîner les missions durant une grande partie



de l'année, les entreprises utilisatrices peuvent mobiliser une force de travail expérimentée sans avoir à en assumer les coûts de la stabilisation contractuelle. En clair, c'est la capacité à comprimer ou, au contraire, à dilater les temps (de travail, de séjour, de déplacement...) qui explique l'attractivité et l'essor du détachement dans l'agriculture provençale. Cette élasticité temporelle est mise en pratique dans une zone grise produite par le détachement lui-même mais aussi et surtout, par un certain laisser-faire de l'État. Plutôt que d'opposer *a priori* fraude et détachement légal, il importe donc de prendre acte dans l'analyse de ce système du fait qu'il existe plutôt un continuum entre le licite et l'illicite.

Nous avons également montré comment cette zone grise est devenue un terrain de lutte et de survie de la main-d'œuvre détachée. C'est en effet dans le contournement du caractère cyclique du détachement que s'observent des pratiques de survie, voire de résistance, de cette population laborieuse. L'établissement en France d'une communauté latino-américaine issue du détachement et l'arrivée des *directos* donnent à voir des projets qui s'inscrivent dans des temporalités débordant le cadre réglementaire du détachement. La mise en place de pratiques économiques, de réseautage et de services montre les tentatives de sortie du système du détachement bâti sur l'isolement physique et social de la main-d'œuvre. En s'installant sur place pour vivre ensemble et accéder à de meilleurs salaires et droits sociaux, les familles mettent ainsi à mal la logique du « travail sans le travailleur » qui suppose l'externalisation de la reproduction de la main-d'œuvre migrante.

Rappelons pour finir que ces pratiques s'affirment le plus souvent au niveau individuel ou familial et qu'en dépit de l'installation en France de ces ouvriers, l'aboutissement de leurs projets de vie à long terme dépend toujours de l'obtention de la naturalisation en Espagne. Quand la main-d'œuvre détachée parvient donc à échapper au contrôle de la mobilité à l'intérieur de l'espace Schengen, elle continue de subir la discipline de la frontière extérieure.

En ce sens, les pratiques de résilience en France et en Espagne sont connectées, tout comme l'est le système du détachement.

## Bibliographie

BURAWOY M., 1976. « The functions and reproduction of migrant labor: comparative material from South Africa and the United States », *The American journal of sociology* 81(5), p. 1050-1085.

CARRASCO C., 2017. « La economía feminista. Un recorrido a través del concepto de reproducción », *Ekonomiaz* 91, p. 53-77.

CASTRACANI L., 2020. « The timespace of migrant agricultural workers in Quebec », *Etnografía e investigación cualitativa* 1, p. 31-51.

COLECTIVO IOE, 2007. « La inmigración ecuatoriana en España. Una visión a través de las fuentes estadísticas », *documentos del Observatorio permanente de la inmigración*, 15. *Ecuatorianos en España. Una aproximación sociológica*, Madrid, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales.

CHAUVIN S., 2010. *Les agences de la précarité, journaliers à Chicago*, Paris, Le Seuil.

DECOSSE F., DESALVO A., 2017. « Les détachés de l'agriculture intensive », *Plein droit* 2 (113), p. 7-10.

DECOSSE F., MESINI B., 2018. « Trabajadores temporales y desplazados extracomunitarios en la agricultura provenzal : movilidad laboral, externalización y dumping social », in Sánchez M.J., Torres F., Serra I. (dir.), *Transformaciones productivas, inmigración y cambios sociales en zonas vitivinícolas globalizadas*, México, IIS-UNAM/COLEF, p. 1-14.

DEVETTER F.-X., 2006. « La disponibilité temporelle au travail des femmes : une disponibilité sans contrepartie ? », *Temporalités* 4. URL : <https://journals.openedition.org/temporalites/366>

FOUCAULT M., 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.

GRIFFITH M.B., 2014. « Out of time: the temporal uncertainties of refused asylum seekers and immigration detainees », *Journal of ethnic and migration studies* 40 (12), p. 1991-2009.

GURVITCH G., 1963. « La multiplicité des temps sociaux », *La vocation actuelle de la sociologie*, t. II, Paris, PUF.

HONNETH A., 2006. *La société du mépris*, Paris, La Découverte.

JOUNIN N., 2006. *Loyautés incertaines : les travailleurs du bâtiment entre discrimination et précarité*, thèse de doctorat en sociologie, Paris, université Paris VII-URMIS.

KOBELINSKY C., 2014. « Le temps dilaté, l'espace rétréci. Le quotidien des demandeurs d'asile », *Terrain* 63, p. 22-37.

MEILLASSOUX C., 1976. *Femmes, greniers, capitaux*, Paris, Maspéro.

MESINI B., 2015. « Le détachement transnational dans l'agriculture européenne », *Anthropology of food* S11. URL : <http://aof.revues.org/7892>

MEZZADRA S., NEILSON B., 2013. *Border as Method. or, the Multiplication of Labour*, Durham-London, Duke University Press.

MORICE A., 2004. « Le travail sans le travailleur », *Plein droit* 61(2), p. 2-7.

MOULIER-BOUTANG Y., GARSON J.-P., SILBERMAN R., 1986. *Économie politique des migrations clandestines de main-d'œuvre : comparaisons internationales et exemple français*, Paris, Publisud-MIRE.

GARCIA BORREGO I., PEDRENO CANOVAS A., 2011. « Vivir y trabajar transnacionalmente en la era de la acumulación flexible. Saltos de escala territorial en la conexión migratoria entre Cañar (Ecuador) y Murcia (España) », *Sociología del trabajo* 73, p. 80-100.

SAYAD A., 2006. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir.

SAYAD A., 1980. « Le foyer des sans-famille », *Actes de la recherche en sciences sociales* 32-33, p. 89-103.

SPIRE A., 2005. *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Paris, Grasset.

THOEMMES J., OLIVEIRA DA SILVA D., 2017. « Temporalités, réseaux et mobilités transnationales des travailleurs saisonniers en Andorre et des travailleurs détachés portugais en France », *Espace populations sociétés* 2. URL : <https://journals.openedition.org/eps/7228>

VERON D., 2019. « Le travail détaché en France : usages, fraudes et difficultés à faire valoir le droit », *Connaissance de l'emploi* 151.